



NOMINATION PAR LISTE D'APTITUDE
UNE ATTRIBUTION PAR L'ARS
AU TITRE DE LA COMPUTATION DEPARTEMENTALE

ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

- 1 Poste d'Adjoint des cadres hospitaliers

Conditions statutaires d'éligibilité :

Peuvent candidater les adjoints administratifs hospitaliers et les permanenciers auxiliaires de régulation médicales titulaires **justifiant au 1^{er} janvier 2026 d'au moins neuf années de services publics**.

Les fonctionnaires éligibles du Centre Hospitalier Saint Maur de Saint Etienne de Tinée devront adresser leur candidature (1 CV et une lettre de motivation) sous couvert de leur supérieur hiérarchique.

Les candidatures sont à adresser :

Monsieur le Directeur
Hôpital Saint Maur
3 rue Droite
06660 SAINT ETIENNE DE TINEE

Instruction des candidatures :

Conformément aux Lignes Directrices de Gestion du CH Saint Maur, les candidatures sont instruites selon les modalités suivantes :

- Analyse des dossiers de candidatures éligibles
- Sélection des candidats exerçant des fonctions assimilables à celle du corps visé
- A profil équivalent, prise en compte de l'expérience professionnelle.

La décision finale appartient au Directeur du Centre Hospitalier Saint Maur.

Date limite de dépôt des candidatures : Le 21 juillet 2026

Fait à Saint Etienne de Tinée, le 21 mai 2026

Par Délégation,
L'Attaché de Direction

Amine EL MERINI